11 FEVRIER (date anniversaire de la loi de 2005 sur le handicap) journée de grève et de mobilisation des AESH

Un métier indispensable…mais pour 760 euros en moyenne, une expertise non reconnue, des conditions de travail qui se dégradent, une non prise en compte de la situation spécifique du fait de la crise sanitaire, pour les AESH c'est toujours l'urgence sociale !

Nous exigeons :

- **Une revalorisation immédiate des salaires.**
- Le versement de l'indemnité REP/REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire.
- La création d'un véritable statut de la fonction publique pour les AESH.
- Des emplois stables, pérennes et reconnus.
- La création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins.
- Le refus des temps partiels imposés.
- Une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail, initiale, continue et spécifique qualifiante.
- Le maintien des accompagnements individuels dans le respect des notifications MDPH.
- L'arrêt de la mutualisation forcée aggravée par les PIAL.
- Une véritable prise en compte du travail invisible. L'organisation des activités connexes doit être gérée par l'AESH.
- Une meilleure gestion des AESH, avec des personnels administratifs en nombre et formés : pour des contrats et avenants à jours, des salaires versés, des affectations en fonction des situations des AESH…

Alors que le gouvernement communique sur la soi-disante « déprécarisation » des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap et promet la revalorisation de leur métier depuis des lustres, **rien ne bouge.** Malgré les discours du ministère, plusieurs centaines d'élèves du département ne sont toujours pas pris en charge. L'accompagnement des élèves se voit même dégradé par la mise en place des PIAL et la généralisation de lamutualisation à outrance, réduisant le nombre d'heures d'accompagnement des élèves. La mise en place des PIAL se traduit, très souvent par une aggravation des conditions de travail, au détriment d'une relation approfondie et pérenneavec l'élève. La course effrénée du DASEN, via les IEN de circonscription, concernant la mise en place de ce dispositif est catastrophique dans la gestion des AESH et impacte fortement les équipes éducatives.

La crise sanitaire aggrave la situation :

- Les AESH ne disposent pas toujours des protections nécessaires (masques FFP2, F2, inclusifs, visières…) alors même que les gestes barrières, s'avèrent difficiles du fait du handicap de beaucoup d'élèves et de la nécessité pour l'AESH d'être au plus près des élèves.
- De nombreux-ses AESH malades ne sont pas remplacées, ce qui aggrave les conditions de travail des enseignant.e.s et des autres AESH.
- De nombreux-ses AESH sont affectés à des taches qui sortent du cadre de leurs missions.

Après une forte mobilisation autour de l'exigence de moyens pour une école inclusive de qualité,**les AESH de l'éducation nationale refusent d'être toujours les travailleurs et travailleuses pauvres de l'éducation nationale**. **Ils et elles exigent une vraie revalorisation et une vraie reconnaissance.**

12h30 rassemblement Jean-Jaurès (place sortie du métro).
Après-midi demande d'audience au rectorat.

Ne pas jeter sur la voie publique !